

Zone N° 4	Région :	PROVENCE	
Titre : Les Calanques de Cassis et Marseille			
Département :	Bouches du Rhône	Accès : Depuis Rodez se diriger vers l'autoroute A 75 en direction de Montpellier, prendre ensuite la direction de St-Martin-de-Cau, Salon de Provence et Marseille	
Commune de départ :	Cassis - Marseille		
Situation géographique : Les calanques entre Cassis et Marseille			
Rando effectuée le : Du 21 au 24 Mars 08	Contact : Burlas Michel	club : Rando Evasion	
	Tel : 0688374230	e.mail : sm.burlas@wanadoo.fr	
Type de rando :	Distance totale environ 75 kms		
<ul style="list-style-type: none"> • Linéaire • Circuit • <input checked="" type="checkbox"/> Etoile 	Durée totale environ 24 heures de marche		
Caractéristiques :	Niveau de difficulté :	Longueur des étapes ou temps de marche:	
Cirques et parois rocheuses escarpées avec la Méditerranée en toile de fond.	* <input checked="" type="checkbox"/> ** ***		
	Difficultés particulières : moyennement difficile. Quelques passages aériens ; étapes parfois longues qui peuvent s'avérer difficiles par temps chaud ou pluvieux.		

	Hébergements :	Renseignements (capacité d'accueil et restauration), ravitaillement, contact .	Appréciation bof / moyen / bien / super
1	Centre d'hébergement Le ROUDELET FELIBREN Centre de culture provençale « Daniel Audry » 45 Boulevard Bara 13013 MARSEILLE	Téléphone : 04 91 05 15 65 Fax : 04 91 05 79 73 Email : roudelet-felibren@club-internet.fr Site : www.roudelet-felibren.com Capacité d'environ 50 personnes Tous commerces à proximité On peut se recommander de RANDO EVASION	SUPER Coût mars 08 : 15.50 euros par personne pour l'hébergement drap fourni + petit déjeuner. Pour les groupes importants possibilité de restauration et paniers repas.

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdpr12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Carte IGN : IGN 3615 – échelle 1/15000 « Les calanques de Marseille à Cassis »	Topo guide :
Guides ou accompagnateurs locaux :	
<p>Descriptif :</p> <p>1^{er} jour : Le CAP CANAILLE - Cassis (environ 14 kms) Accès : De Cassis, prendre la route de crête direction La Ciotat. Parking : plusieurs espaces permettant de se garer Caractéristiques : Aller et retour - Interdit par grand vent Niveau randonneur : facile Départ : rejoindre le sentier balisé qui suit en permanence les falaises du Cap Canaille jusqu'au sémaphore. Retour par le même itinéraire.</p> <p>2^{ème} jour : Cassis, Col du Devenson, Calanque d'En Vau, Calanque de Port Pin, Calanque de Port Miou, Cassis. 27,560 kms - temps de marche environ 8 h. Parking : plage du Bestouan à Cassis (payant) Départ : plage du Bestouan Niveau randonneur : moyennement difficile (dénivelé important) Prendre l'avenue des Calanques par la droite en sortant du parking et ensuite l'impasse Calendal à droite. Suivre le balisage jusqu'au Col de la Gardiole où se trouve un parking. Suivre le sentier (balisé) des crêtes de l'Estret. Après la côte 498 prendre à gauche le sentier qui vous amène au dessus du vallon de la Candelle. Passer près d'une ruine et d'une citerne (eau potable). 200 mètres après descendre par la passe des escaliers pour atteindre en bas le col des charbonniers à la côte 242. Bien suivre le sentier en haut des falaises jusqu'au col du Devenson. Prendre alors le GR qui descend dans le vallon des Charbonniers et remonte ensuite jusqu'au col de l'Oule. Possibilité d'aller par le sentier de droite jusqu'au panorama de la Calanque d'En Vau (+ 3 kms) Sinon descendre par le chemin à côté de la citerne incendie qui rejoint le vallon d'En Vau et jusqu'à la Calanque. Revenir sur ses pas et dans un virage prendre à droite le sentier qui grimpe dur dans un pierrier jusqu'à la côte 144. Par la droite traverser le plateau du Cadeiron vers le doigt de Dieu et la pointe d'En Vau. On découvre ainsi la Calanque de Port Pin que l'on remonte jusqu'à une petite plage. Là le sentier remonte vers la calanque de Port Miou. Au bout de la calanque reprendre l'avenue des Calanques qui vous ramène au Parking.</p> <p>3^{ème} jour : Marseille Les Beaumettes - Calanque de Morgiou - Calanque de Sormiou - Marseille les Beaumettes 16,200 kms + 2 kms (cap Morgiou) - Temps de marche environ 6 h 30 Parking : Au bout de la route après la prison des Beaumettes Niveau randonneur : assez facile (pierriers) Départ : Entre deux maisons, au fond d'une impasse emprunter le sentier du vallon des Escampons jusqu'au col de Morgiou. Du col le sentier descend jusqu'à Morgiou en passant parfois sur la route. A Morgiou au bout du port prendre le GR qui monte jusqu'au col du Renard. Possibilité par la gauche d'un aller et retour jusqu'au Cap Morgiou (45 minutes). Du Col du Renard s'engager sur la droite sur le sentier en partie balisé (assez dure montée dans un pierrier). Arrivé sur le plateau prendre à droite le sentier qui suit la ligne de crête, vue sur la droite tout en bas de Morgiou, puis à flanc de colline et débouche à nouveau sur le plateau. Au lieu dit « le carrefour » descendre vers Sormiou pour le sentier de gauche. Une descente assez raide, vous amène au bord de l'eau. A la sortie de Sormiou prendre la route goudronnée quelques mètres et s'engager sur la droite près d'une petite stèle en l'honneur des cabaniers de Morgiou sur un chemin de terre montant qui dessert une maison et puis à gauche le sentier (pas évident à trouver : environ 100 mètres sur la droite par rapport à la route goudronnée) qui vous ramène au parking</p>	

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
 Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

par le col des Beaumettes en traversant une petite plaine où se trouve un monument de la résistance et des écoles d'escalade.

4^{ème} jour : Marseille

Environ 16 kms - temps de marche environ 6 heures

Parking : Parking souterrain de la Mairie près du Vieux Port.

Niveau randonneur : facile, malgré les escaliers

Le Quartier du Panier : quartier d'exception de Marseille.

Passer devant la Mairie puis remonter sur la droite la rue de la Prison. Continuer en direction de la rue de la Prison. Continuer en direction de la rue Caisserie. Traverser la rue Caisserie pour rejoindre la montée des Accoules. La gravir pour prendre à droite la petite rue des Moulins qui mène à la place du même nom. Traverser la place pour redescendre sur la gauche, le petit escalier menant à la rue des Muettes. Prendre cette rue sur la droite, puis à gauche la rue Salvarelli. Au bas de cette rue, emprunter à droite la rue du Refuge. Prendre presque en face la rue des Pistoles, puis traverser la place du même nom en direction de la Vieille Charité. Remonter sur la droite la rue du Petit Puits. Poursuivre la rue du Petit Puits. Passer la place de Lorette, la rue de Lorette, puis redescendre le passage de Lorette. Atteindre la rue de la République, puis revenir sur la droite en direction du Vieux Port.

Du Vieux Port à Notre Dame de la Garde : Dos au Vieux Port, rejoindre sur la droite le cours Jean Ballard.

Prendre sur la droite, la rue St Saëns pour atteindre la place Thiers, puis prendre à droite la rue Euthymènes pour arriver sur le cours Estienne d'Orves. Revenir sur le quai de Rive Neuve par la place aux Huiles. Remonter à gauche le quai Rive Neuve en direction du Boulevard Charles Livon. Passer devant l'ancienne « Criée libre aux poissons ». Prendre à gauche la rue Robert. Après avoir franchi les escaliers de la passerelle métallique, prendre sur la droite la rue Neuve Ste Catherine. Continuer en direction de la place St Victor. Revenir sur la gauche rejoindre la rue Sainte. Remonter à droite la rue d'Endoume, puis traverser le boulevard de la Corderie. Le descendre en direction de la place du même nom. Atteindre la rue des Brusques. Remonter cette rue, puis prendre à droite la partie haute du cour Pierre Puget. Rejoindre l'entrée du jardin de la Colline ou jardin Puget. Prendre l'entrée à droite de la statue de Pierre Puget, puis remonter l'allée qui serpente dans le jardin en veillant de rester sur la droite pour déboucher sur le plateau auprès la statue de l'Abbé d'Assy. Sortir du jardin rue Abbé d'Assy. Continuer sur la droite puis dans la direction ND de la Garde, remonter la rue Vauvenargues jusqu'à la place Colonel Edon. Atteindre la « Bonne Mère » en gravissant la petite centaine de marches.

De Notre Dame de la Garde à la Corniche : Face à Notre Dame de la Garde prendre le sentier qui descend dans un très joli jardin botanique pour déboucher Avenue du Bois Sacré. Prendre à droite l'Avenue jusqu'au square Pierre Aubert. Prendre à droite l'Avenue des Roches. Au niveau d'un très petit jardin prendre à droite la Rue Chanut. Remonter sur la droite le chemin du Vallon de l'Oriol, pour atteindre la Traverse Pierre Blancard. Descendre l'impasse, la continuer sur la droite, puis remonter sur la gauche les escaliers de l'impasse du Plateau. Après avoir quitté la montée de l'impasse du plateau, remonter sur la gauche le boulevard Bompard. Prendre sur la droite la rue du Soleil puis sur la gauche la traverse Mathias. Descendre la traverse de la Baudille, rejoindre par les escaliers le vallon de la Baudille. Remonter (et ce n'est pas un vain mot) la traverse Ollivary jusqu'à la rue du Dt Frédéric Granier. La traverser pour rejoindre l'entrée du parc de la propriété Valmer. Pénétrer dans le parc et descendre l'allée longeant le mur d'enceinte qui serpente en sous bois. Sortir du parc face à la mer et emprunter sur la droite la promenade de la corniche. Passer devant le marégraphe.

De l'anse de la Fausse Monnaie au vallon des Auffes : Après avoir traversé le pont de la Fausse Monnaie surplombant l'anse du même nom descendre sur la droite la rue Victor Maurel. Descendre sur la droite les escaliers de pierre de la traverse de la Fausse Monnaie, accolés à la pile du pont pour atteindre l'anse. Passer sous le viaduc pour rejoindre le sentier cimenté de promenade de bord de mer. De cette promenade, remonter les escaliers pour prendre sur la gauche l'anse de Maldormé. Gravier sur la droite les escaliers de la montée Maldormé. Remonter la traverse de la Batterie de Malmousque en longeant la maison de repos de la légion. Prendre sur la gauche la rue de la Douane, pour rejoindre la rue du Génie. Prendre à droite la rue du Génie, puis à gauche la rue Boudouresque.

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Prendre sur la gauche la minuscule mais bien nommée rue Va à la Calanque qui mène au petit port de l'anse de Malmousque. Monter sur la droite les escaliers de la rue Malmousque pour revenir sur la corniche Kenedy. Continuer sur la gauche pour atteindre rapidement une petite esplanade au niveau du bar des Flots bleus. Tout en longeant le bord de mer se diriger vers le monument aux morts de l'armée d'orient. Voir les vallon des Auffes petit port de pêche.

Du vallon des Auffes au Palais du Pharo : Direction les Catalans puis s'engager à droite boulevard des Dardanelles. Tourner à gauche boulevard Ste Lucie. Au bout de ce boulevard traverser le boulevard de la Rade et pénétrer dans le jardin Bénédicti. Remonter l'allée principale et prendre la sortie qui s'ouvre sur la rue Félix Frégier. Revenir à gauche sur la corniche Kénédy. Travers la Corniche pour suivre le trottoir du bord de mer en direction des Catalans. Poursuivre par la rue des Catalans puis prendre sur la droite le boulevard Charles Livon. Remonter ce boulevard sur une centaine de mètres pour rejoindre l'entrée du Palais du Pharo.

Du Pharo au Vieux Port : A la sortie du parc du Pharo, prendre à gauche l'avenue qui vous ramène au vieux port, à la Mairie et au Parking.

remarques :

Possibilité d'échanges culturels très intéressants avec l'association gestionnaire.
Les Calanques sont superbes et puis, le vieux Marseille et son quartier du Panier....
Pour les randos, prévoir 2 litres d'eau par personne surtout lorsqu'il fait chaud.

Attention ! Pour protéger le site des risques d'incendies la pratique de la randonnée est interdite durant les mois de juillet et août

Accéder à la carte sur le site [<http://www.geoportail.fr/>] / taper le nom de la commune de départ indiqué sur cette fiche,/ choisir l'option carte,/ ajuster l'échelle aux environs des 1/10000 pour visualiser les GR,/ circulez sur la carte en utilisant la main.

Comité départemental de l'Aveyron www.aveyronsport.com/cdrp12

Maison du Tourisme - 17, rue Aristide Briand - BP 831 - 12008 Rodez cedex

Tél. 05 65 75 54 61 – Fax 05 65 75 55 71

e-mail cdrp12@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.